

L'ADIL de l'Oise, une bonne adresse pour s'informer sur le logement

L'ADIL est l'Association Départementale d'Information sur le Logement. Ses adhérents sont le Conseil Départemental de l'Oise, le Ministère du logement, la CAF, la MSA, Action Logement, le Conseil Régional, certains bailleurs sociaux, les principales fédérations du bâtiment et de l'immobilier, certains établissements prêteurs, les associations de consommateurs et d'usagers, certaines communes et intercommunalités....

C'est la contribution des adhérents de l'ADIL qui lui permet de mener sa mission d'information et de délivrer chaque année environ 10000 consultations neutres, objectives et gratuites relatives au logement et à l'énergie.

Ces consultations portent sur :

- Les relations propriétaire-locataire
- L'accession à la propriété, avec la possibilité de réalisation de simulations financières
- Le droit de la copropriété
- Le droit de la construction : garanties et assurances
- Le droit de la famille en lien avec le logement
- La prévention des impayés et des expulsions
- La fiscalité immobilière avec possibilité de simulations d'imposition des revenus locatifs (revenus fonciers, conventionnement...)
- L'amélioration de l'habitat
- La recherche d'un logement et les dispositifs d'aide à l'accès au logement
- Le conseil info énergie (choix des travaux, normes à respecter, aides financières et fiscales, éco-gestes...)

Un conseil opérationnel : l'ADIL n'effectue pas de démarche à la place de ses consultants mais elle les oriente vers les professionnels ou les services compétents. Elle propose sur son site internet des courriers type et peut rédiger au cas par cas des brouillons de courrier qui sont la traduction écrite du conseil délivré verbalement.

L'ADIL est également engagée dans la lutte contre l'habitat indigne via le numéro de téléphone unique : 0 806 706 806

L'ADIL tient des permanences info logement et info énergie dans tout le département de l'Oise : www.adil60.org